UN PARTENAIRE à vos côtes



Entretien avec Benoît Client de La Conseillère

Qu'est ce qui vous a amené à faire gérer vos appartements ?

Plusieurs raisons.

Après la succession de mes parents, j'ai décidé de m'occuper seul de la gestion des appartements.

J'y ai accordé beaucoup de temps et tout se passait bien. Jusqu'au jour où j'ai eu un souci avec un locataire et là tout est allé très vite, les impayés, les frais d'avocats, les menaces et un logement qui se dégradait. Cela a duré presque deux ans et je me suis aperçu que tous les documents (bail et caution) que j'avais fait signer au locataire avaient été mal rédigés.

Après cette mésaventure, pas question pour moi de recommencer.

C'est donc cette année-là que j'ai fait appel au service de La Conseillère.

Quels avantages y voyez-vous?

Je me suis surtout rendu compte que je gérais très mal l'aspect comptable et la fiscalité de mes revenus fonciers, La Conseillère a donc tout repris à zéro sur les 3 dernières années.

Il y a également d'autres avantages mais pour moi, le plus important, c'est le temps que cela m'a dégagé car avec un travail très prenant, je voulais plus de temps à consacrer à ma famille et mes loisirs.

Oui mais, du coup, vos loyers vous rapportent moins ?

Bien entendu, ce service rendu a un prix, mais si peu quand on voit le confort que cela apporte.

Et finalement, depuis, je n'ai eu aucune vacance locative. Je suis sûr d'être payé en fin de mois et cela valorise mon patrimoine immobilier qui ne se dégrade pas.

Et, chose non négligeable, les honoraires sont déductibles de mes revenus.

Alors au final, je crois que cela ne doit pas me coûter si cher que cela.

Service location-gestion :

05 57 26 94 35 ou gestion@laconseillere.com

a